

L'identification visuelle est possible depuis un smartphone ou un ordinateur équipé d'une webcam et du navigateur Google Chrome.

1

Je présente ma pièce d'identité

Je prépare ma pièce d'identité et j'ouvre le mail de notification qui m'informe que j'ai reçu un courrier recommandé électronique.

Je clique sur le bouton jaune qui me redirige vers **une page sécurisée**.

2

J'enregistre la vidéo

Je clique sur « **Lancer la vérification** ».

Je charge la copie de ma pièce d'identité (face avant et face arrière si nécessaire).

Je prononce les 3 chiffres à voix forte et de manière distincte. **Mon visage doit être entièrement visible**.

Je valide l'enregistrement.

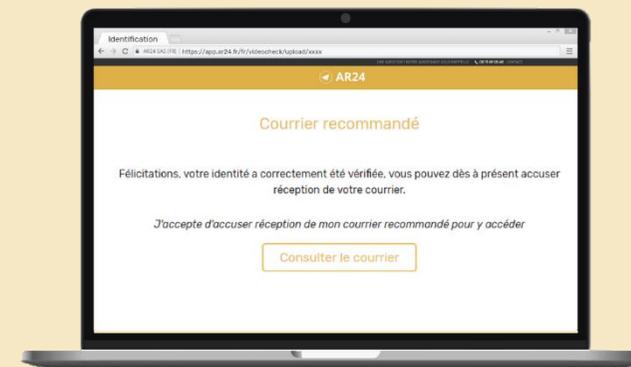
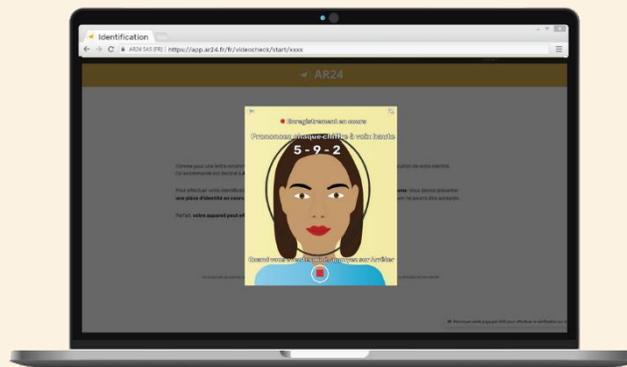
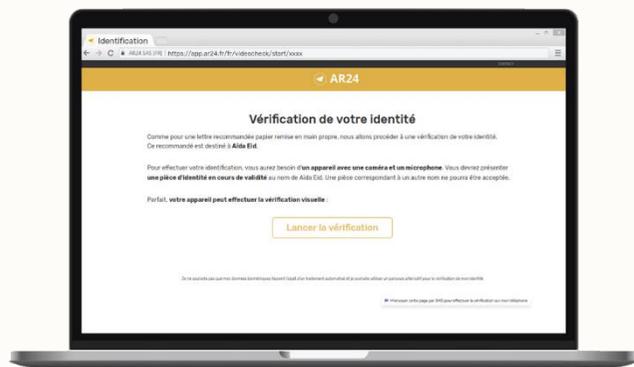
3

J'accuse réception de mon courrier

J'ouvre le mail m'informant que mon identité a été vérifiée avec succès.

Je clique sur le bouton jaune qui me redirige vers **une page sécurisée**.

Je clique sur « Consulter le courrier » pour accuser réception de ma lettre recommandée électronique.



En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service client par téléphone au 01 85 08 88 64 ou par mail, à contact@ar24.fr, en nous laissant vos coordonnées téléphoniques afin qu'un conseiller vous assiste.